



## Faits saillants de la séance régulière du conseil d'arrondissement du 4 février 2014

**Montréal, le 11 février 2014** – Le 4 février 2014, le maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, Benoit Dorais, a fait un retour sur le récent dépôt du budget de la Ville de Montréal par l'administration du maire Denis Coderre. Il a notamment déploré l'absence d'orientations budgétaires claires sur l'amélioration du financement des arrondissements.

« Cette question est prioritaire pour tous les maires d'arrondissement. La Ville centre doit reconnaître que ce sont les arrondissements qui livrent des services de qualité aux citoyens. Pour ce, nous devons recevoir le financement nécessaire, ce qui est actuellement loin d'être le cas », a déclaré Benoit Dorais.

Le maire du Sud-Ouest a annoncé en primeur le lancement d'une [carte interactive](#), un nouvel outil unique au Sud-Ouest qui permettra à la population de connaître la date et l'heure approximatives du chargement de la neige sur leur rue. Cet outil informatif est disponible dès maintenant sur le site Web de l'arrondissement dans la section «Déneigement».

### Les élus s'engagent

Le conseil a voté une résolution soulignant l'apport des communautés noires à la collectivité et invitant la population du Sud-Ouest à participer en grand nombre aux différentes activités offertes en ce [23<sup>e</sup> Mois de l'histoire des Noirs](#).

Le conseil a également adopté une proclamation d'adhésion aux principes directeurs de la « Charte de Toronto » pour l'activité physique, un appel mondial à l'action.

### Soutien aux organismes

- 100 \$ aux habitations De l'Érablière en soutien à l'association des locataires;
- 250 \$ à la Coalition de la Petite-Bourgogne en soutien à l'activité de persévérance scolaire *Les Victoires de la Bourgogne*;
- 150 \$ à Transport 2000 Québec pour un déjeuner-bénéfice;
- 200 \$ au centre d'hébergement L'Entre-Toit pour un souper-bénéfice;
- 150 \$ à Madame prend congé pour un souper-bénéfice;
- 200 \$ à la Fondation des résidences Mance-Décary pour une commandite lors d'un match de hockey bénéfice;
- 200 \$ à Partageons l'espoir pour le cocktail des bienfaiteurs;
- 800 \$ à Judo-Monde en soutien à l'organisation de la Coupe Gadbois;
- 150 \$ à la maison Saint Columba et à l'école secondaire James Lyng en

soutien à l'activité *Get to the Pointe*;

- 250 \$ au Centre d'aide et de soutien aux intervenants et organismes en petite enfance (CASIOPE) en soutien à l'organisation de leur premier colloque.

Le Centre sportif de la Petite-Bourgogne a bénéficié de 5 000 \$ pour l'animation, cet hiver, au chalet du parc Vinet. On a consenti 70 000 \$ à Prévention Sud-Ouest pour la reconduction du projet BUMP sur la réduction du phénomène des gangs de rue. On a par ailleurs approuvé la convention avec l'octroi d'un financement de 35 000 \$ au Centre de loisirs Monseigneur Pigeon pour son offre de service annuelle. Le Sud-Ouest a renouvelé sa contribution financière annuelle au montant de 45 000 \$ à l'organisme Pôle des Rapides pour assurer l'accueil touristique sur le Lieu historique national du Canal-de-Lachine. Les arrondissements de Lachine, de LaSalle et de Verdun contribuent également au soutien de cet organisme.

### **Effacement des graffitis**

L'entreprise Solutions Graffiti reprendra du service ce printemps avec le programme d'effacement des graffitis sur le domaine privé au coût de 87 000 \$. Cette mesure figure au plan d'effacement des graffitis du Sud-Ouest.

### **Investissement dans les infrastructures**

L'arrondissement injectera 897 000 \$ dans la réfection de l'électricité et de l'éclairage du parc Ignace-Bourget. Le montant total des travaux s'élève à un peu plus de 2,6 M\$.

### **Programmation culturelle**

L'arrondissement a renouvelé son partenariat avec le Festival Folk sur le Canal. Ainsi, 20 000\$ ont été consentis pour des cachets d'artistes locaux qui se produiront gratuitement à l'extérieur, lors de l'édition 2014.

L'arrondissement a également consenti 20 000 \$ au développement d'activités de médiation en arts visuels dans les parcs de l'arrondissement. Ce montant a été puisé dans le fonds culturel de 100 000 \$ créé en 2013 et qui a rendu possible, par exemple, la résidence en cours dans le parc du Premier-Chemin-de-Fer avec l'artiste de réputation internationale Jean Brillant.

### **Le Sud-Ouest en développement**

Le conseil a autorisé l'installation d'une banderole soulignant le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'École de technologie supérieure (ÉTS) sur leur bâtiment de la rue Notre-Dame Ouest.

Le conseil a adopté trois plans de construction ou de modifications en vertu des Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).